

Radio Amateurs Vaudois - RAV
Section de l'USKA
c/o Julien SANGOUARD
Rue de la Paix, 16
1196 Gland

Gland, le 5 janvier 2025

Aux membres RAV

Concerne : Cotisation 2025

Chère YL, Cher OM,

Votre comité a décidé de vous faire parvenir aujourd'hui la demande de votre contribution pour votre club. Merci d'effectuer votre versement par virement postal ou bancaire, ceci nous permettant de diminuer nos frais de fonctionnement.

Je vous remets en annexe une QR Facture qui vous permettra d'effectuer le paiement de votre cotisation annuelle qui est fixée comme suit :

Membre *	CHF: 65.-
Membre étudiant / apprenti	CHF: 20.-
Membre supplémentaire d'une même famille	CHF: 10.-

Merci de bien vouloir vous en acquitter le plus rapidement possible, mais au plus tard **jusqu'au 31 mars 2025**. Comme vous le savez, la Section des Radio Amateurs Vaudois ne vit que sur la contribution de ses membres. Ainsi l'acquittement de votre cotisation enlève à votre caissier les soucis de liquidités nécessaires à la bonne marche de notre section.

En vous remerciant par avance de votre prochain versement, je vous prie de recevoir, Cher OM, mes meilleures salutations.

Le caissier HB9HRK, Julien

*** Les membres honoraires sont exemptés du paiement de la cotisation, mais un don est toujours le bienvenu et le caissier vous en remercie.**

Récapitulé

Compte / Payable à
CH25 0900 0000 1001 3396 0
radioamateurs Vaudois
Chemin de Ballègue 8
1066 Epalinges

Payable par (nom/adresse)

┌

└

Monnaie **Montant** ┌
CHF └

Point de dépôt

Section paiement



Monnaie **Montant**
CHF ┌

└

Compte / Payable à
CH25 0900 0000 1001 3396 0
radioamateurs Vaudois
Chemin de Ballègue 8
1066 Epalinges

Payable par (nom/adresse)

┌

└